# LES TRAVAUX DE PARIS (1830-1848)

# RECHERCHES SUR LA POLITIQUE D'URBANISME DE LA VILLE DE PARIS SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET

PAR

JEAN-MARC LÉRI

#### INTRODUCTION

Entre 1830 et 1849, le taux d'accroissement de la population parisienne est le plus élevé de tout le XIX<sup>e</sup> siècle : la ville passe de 770 000 à un million d'habitants.

C'est aussi durant cette période qu'une série de crises exceptionnelles s'abattent sur la capitale : émeutes répétées de 1830 à 1836, difficultés économiques de 1829-1831, 1839-1841 et 1846-1848, choléra de 1832.

Paris devait donc faire face à deux problèmes différents et corrélatifs : aménager les structures urbaines pour améliorer les conditions de vie (eau courante, système d'égouts et voirie suffisante pour l'accroissement de la ville), et trouver des ressources nouvelles pour résorber les difficultés économiques (chômage, distribution de secours à la population et ateliers nationaux de travail).

Or, depuis la Révolution, le système financier restait le même, fondé sur un budget que l'on essayait d'équilibrer et sur des emprunts qui servaient à rembourser des dettes antérieures. Quant à l'aménagement de la capitale, la Révolution n'avait rien fait que sur le papier, l'Empire avait vu très grand, mais avait laissé à la Restauration le soin d'achever son œuvre, et la Restauration, une fois délivrée des dettes de l'Empire, avait commencé à se préoccuper des problèmes de voirie urbaine.

Ces problèmes se trouvaient encore aggravés par l'accroissement démographique.

#### **SOURCES**

L'essentiel de nos sources est constitué, aux Archives nationales, par les sous-séries F<sup>2</sup> II Seine, F<sup>3</sup> II Seine et F<sup>6</sup> II Seine qui donnent un aperçu complet de l'administration et de la comptabilité municipales. Pour les monuments et les bâtiments officiels, la sous-série F<sup>13</sup> (Bâtiments civils) est indispensable.

L'incendie de l'Hôtel de Ville, en 1871, a fait disparaître les archives de Paris; toutefois, des documents non encore versés à l'époque y ont échappé. Ce sont, aux Archives de Paris et de l'ancien département de la Seine, le fonds des mairies d'arrondissements (V.D<sup>4</sup> et V.D<sup>6</sup>), et une masse considérable de papiers sur les eaux, les égouts et les travaux souterrains (V.O<sup>3</sup>).

Les sources imprimées, fort nombreuses, sont réparties entre la Bibliothèque historique de la Ville de Paris et le fonds Le Senne, à la Bibliothèque

nationale.

# PREMIÈRE PARTIE

# PARIS EN 1830

### CHAPITRE PREMIER

#### LE CADRE GÉNÉRAL

En 1830, Paris est limité par le mur d'enceinte des fermiers généraux, percé de 56 barrières d'octroi. Au-delà du mur, la proche banlieue reste campagnarde : seules quelques communes du nord-ouest (Les Batignolles, Montmartre) et du sud-ouest (Vaugirard, Grenelle), se développent.

A l'intérieur du mur, Paris est divisé en 12 arrondissements et 48 quartiers (les anciennes sections révolutionnaires). Ces divisions serrées au centre et très étendues vers les limites de Paris ne correspondent à aucune réalité géographique ou économique.

Le centre de Paris (la Cité, les Arcis, l'Hôtel de Ville, les Marchés) forme la partie la plus peuplée, la plus pauvre et la plus mal percée de la capitale. Au-delà, jusqu'aux boulevards, le tissu urbain reste serré, mais le commerce et les activités administratives donnent un aspect plus animé à ces quartiers.

La rive gauche demeure la partie la plus déshéritée de Paris; il ne s'y développe aucune industrie ni tentative d'aménagement. Aux yeux des contempo-

rains, elle ne cesse de décliner.

Sur la rive droite, les quartiers situés au-delà des boulevards sont moins peuplés; l'habitat plus lâche se présente sous deux formes : en tentacules le long des voies de communication, et en îlots concentriques dans les nouveaux

L'arrivée massive d'immigrants qui peuplent les quartiers centraux, sans les enrichir, accuse encore le déséquilibre entre le centre de Paris et la périphérie.

#### CHAPITRE II

#### LE CADRE MATÉRIEL

En 1830, la population est plus mal logée qu'en 1817. Alors que la construction a peu progressé dans les quartiers pauvres et mal percés, la population s'y est accrue plus qu'ailleurs. En revanche, les quartiers excentriques, où la construction a connu une phase d'expansion (quartiers François Ier, Beaujon, du Gros-Caillou), se peuplent lentement.

L'accroissement démographique étonnant des années 1830-1835 aggrave la situation des quartiers déjà surpeuplés, où les voies mal pavées ou non pavées, envahies par les immondices et les eaux croupissantes, rendent toute hygiène impossible. La grande voirie de la capitale, Montfaucon, devient insuffisante devant le surcroît de population; par ailleurs, l'extension des quartiers proches rend son voisinage de plus en plus incommode; mais on projette de la transférer à Bondy, depuis 1806. Quant aux égouts, depuis les grands travaux du xvIIIe siècle, on s'est contenté d'aménagements : ils ne suffisent plus aux besoins de la capitale.

Contre ces maux, l'Administration a commencé à réagir : on en revient au système d'alignement décidé en 1784 (largeur minimale des voies : 10 mètres) mais que la Révolution avait abandonné. Chabrol fait revoir tous les plans d'alignements depuis 1819. Lors de nouveaux percements, la Ville exige que les entrepreneurs établissent à leurs frais les égouts, trottoirs, pavage, éclairage, et que les voies soient soumises au règlement général : 12 mètres de largeur pour les grandes communications et 10 mètres pour les petites.

#### DEUXIÈME PARTIE

#### LES CONDITIONS DE L'ŒUVRE DE LA MONARCHIE DE JUILLET

#### CHAPITRE PREMIER

#### UNE CONJONCTURE INSTABLE

Les premières années du régime ne sont qu'une suite d'émeutes qui affectent principalement Paris et entravent toute tentative importante de construction ou de percement.

Les trois crises économiques que traverse le régime de Juillet (1829-1831, 1839-1841, 1846-1848), sont catastrophiques pour les finances de la Ville qui doit alors fournir du pain et du travail pour les chômeurs dont le nombre s'accroît régulièrement, alors que les revenus communaux (principalement l'octroi) baissent.

Le choléra de 1832 est une manifestation aiguë d'une situation endémique. Les quartiers centraux, mal percés, mal aérés et dépourvus de toute hygiène, sont décimés par la maladie; les conséquences de ce fléau amènent l'Administration à se préoccuper de leur aménagement.

#### CHAPITRE II

# DES POUVOIRS STABLES

A partir de 1834, le conseil municipal est élu au suffrage censitaire et par quartiers. Cela lui permet d'affirmer son autorité qui s'était déjà accrue sous la Restauration. Malheureusement, les élus sont souvent prisonniers d'intérêts de quartiers et entravent les plans d'aménagement généraux. Le conseil, toutefois, est actif : il se réunit, de fait, une fois par semaine et, jusqu'en 1840, il examine en deux sessions le budget et les comptes de la Ville. De plus, face au pouvoir central, il affirme une autonomie de plus en plus grande.

Le préfet de la Seine, représentant du pouvoir central dans la Ville, est moins à l'aise avec un conseil municipal élu qu'il ne l'était sous la Restauration. Toutefois, à force de patience, Rambuteau parvient souvent à ses fins. Il allie à des qualités indéniables de gestionnaire un certain manque d'initiative. Essayant de sortir du cadre des travaux anciens (en dehors de l'Hôtel de ville et de la colonne de Juillet, il n'y a plus d'œuvre de prestige), il ne parvient, cependant, pas à donner la priorité aux aménagements de voirie. Il n'engage jamais les finances de la Ville; mais, devant toutes les catastrophes qui s'étaient abattues sur Paris, on comprend qu'il ait voulu garder une marge de sécurité.

Le préfet de police est le garant de la sécurité dans la capitale. Il perd, peu à peu, son visage de « ministre occulte de la Police », pour devenir un administrateur zélé avec un grand bourgeois protestant, Gabriel Delessert. Celui-ci essaie d'organiser la circulation, l'hygiène et l'assainissement de la capitale, tout en veillant au maintien de l'ordre.

Ces deux hommes ont eu pour eux d'être restés respectivement quinze et treize années en poste, ce qui leur a permis de connaître à fond l'administration de Paris.

#### CHAPITRE III

#### DES MOYENS D'ACTION MAL ASSURÉS

Les finances de la Ville sont toujours organisées sur le même modèle depuis l'Empire. L'essentiel des recettes est formé par l'octroi, trop dépendant des fluctuations politiques et économiques. Les taxes sur les jeux disparaissent en 1832 avec la loterie. Les taxes prélevées sur les marchés sont aussi soumises aux difficultés générales, et ne peuvent, en cas de crise, apporter un secours aux finances de la Ville.

Le service de la dette municipale forme une grande part des dépenses (dettes des hospices, remboursement des emprunts de 1815, 1822 et 1832). Si les crédits d'élargissement de la voie publique ont triplé en dix-huit ans, ceux qui sont accordés aux travaux hydrauliques ne cessent de baisser.

Toutefois, le problème des emprunts change de forme. L'emprunt de 1832 est encore destiné à éponger les dettes et à équilibrer les anciens budgets. Mais, à partir de 1845, Rambuteau lance l'idée d'un emprunt d'équipement, remboursable sur l'accroissement des recettes qu'en aura tiré la Ville. Ce premier exemple d'emprunt communal moderne est remis à plus tard, par suite des événements de 1848.

L'aménagement de Paris nécessite des expropriations : or, celles-ci sont entravées par le régime libéral prôné par la Révolution. La liberté de prix des terrains rend l'Administration impuissante.

Toutefois, les plans d'alignement sont revus et de nouveaux quartiers aménagés : le clos Saint-Lazare, où l'on édifie un grand hôpital (le futur hôpital Lariboisière) et la gare du Nord; l'île Louviers, qui est rattachée à la rive droite;

les hospices transforment leurs terrains de la Boule-Rouge. Les entreprises privées poursuivent les constructions dans les quartiers Beaujon, de l'Europe, Tivoli, du Gros-Caillou et François I<sup>er</sup>.

#### CHAPITRE IV

#### LES RÉACTIONS CONTRE LE DÉPLACEMENT DE PARIS

Pendant dix ans, de 1838 à 1848, l'Administration se préoccupe du problème du déplacement de Paris. Selon des études effectuées par des conseillers municipaux, comme Lanquetin et Chabrol-Chaméane, ou par des particuliers, comme Meynadier et Rabusson, l'assiette de Paris se déplace vers le nordouest.

Ce déplacement est dû, selon eux, à la vétusté des quartiers centraux et au péage des ponts qui amène la population à émigrer sur la rive droite où l'approvisionnement (Halles centrales) et les communications sont plus faciles.

On propose de dégager le centre de Paris par une série de percements parmi lesquels figure le tracé des boulevards de Sébastopol et Saint-Michel et celui des rues des Écoles et Claude-Bernard. On propose aussi d'installer, dans le centre et sur la rive gauche, les administrations municipales, afin de redonner de la vie à ces quartiers (c'est ce que fera Haussmann avec son aménagement de la Cité). Il convient aussi de supprimer le péage des ponts, d'installer les gares près des barrières pour ne pas encombrer le centre et d'agrandir les fortifications vers l'ouest, car l'accroissement de la capitale se fait surtout dans cette direction.

#### TROISIÈME PARTIE

# LES RÉALISATIONS DE LA MONARCHIE DE JUILLET

#### CHAPITRE PREMIER

#### FONCTIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

Les marchés. — La Ville tend à récupérer, à son profit, les produits des marchés : elle rachète ceux des hospices en 1843. Elle crée divers autres marchés qui se révèlent des réussites pour certains (les marchés aux fleurs) et des échecs

pour d'autres (les marchés aux fourrages et au charbon). Deux halles seulement sont construites : celle du marché aux huîtres, rue Montorgueil, et le marché des Patriarches, au bas de la rue Mouffetard.

La Halle aux vins rend mal et les produits des greniers de réserve sont infimes. Quant aux Halles centrales, Rambuteau décide, en 1847, de les faire rebâtir au même endroit, suivant les projets de l'Empire.

La voirie urbaine. — Les deux tiers des plans d'alignement sont revus et environ 110 voies nouvelles sont ouvertes : une trentaine par la Ville (rues Rambuteau, d'Arcole, de Constantine et du Pont-Louis-Philippe, essentiellement). De nouveaux ponts et passerelles suspendus sont ouverts (Damiette, de Constantine, de Bercy, Louis-Philippe) : tous sont à péage. Le pavage, les trottoirs sont améliorés, le plus souvent aux frais des particuliers. L'éclairage au gaz couvre la moitié des rues de Paris en 1848. Les transports prennent un essor considérable grâce aux omnibus : de 2 compagnies en 1828, on passe à 16 en 1846.

#### CHAPITRE II

#### SALUBRITÉ ET SÉCURITÉ

Les eaux. — Les eaux du canal de l'Ourcq sont distribuées dans Paris, grâce au bassin de rétention de la Villette. Des réservoirs sont installés rue Racine, place de l'Estrapade et à Ménilmontant. Mais, devant l'insuffisance de ces ressources, on entreprend des forages de puits artésiens : celui de Grenelle reste le plus célèbre, mais ne couvre qu'une infime partie des besoins. Malgré tout, la Ville a trois fois plus d'eau en 1847 qu'en 1830; les bornes-fontaines et les «rambuteau» sont là pour en faire foi.

Les égouts. — Le système est accru de 96 kilomètres de galeries. Mais c'est encore très insuffisant et l'on ne forme pas de grand plan d'aménagement; on se contente de créer au jour le jour. La seule innovation importante est, en 1840, le placement en égout des conduites de distribution d'eau.

Les quais. — La ligne des quais et le muraillement de la Seine sont achevés; sur la rive droite, on construit le quai de la Grève, et, sur la rive gauche, on prolonge le quai de Montebello.

Les hôpitaux. — Si la mortalité a diminué (1/10 en 1843 contre 1/5 en 1803), les bâtiments restent vétustes. Le pavillon Saint-Charles de l'Hôtel-Dieu est repoussé en arrière du quai; Beaujon est triplé par l'adjonction de nouveaux pavillons, et Necker est refait à neuf. Mais l'essentiel de l'œuvre se situe sur la rive droite où la municipalité décide de construire un nouvel hôpital de type pavillonnaire, le premier hôpital moderne de Paris depuis le début du xviie siècle : cet hospice de 600 lits prend le nom de Louis-Philippe qu'il changera, plus tard, contre celui de la comtesse Lariboisière.

Les prisons. — Le système cellulaire remplace celui de la collectivité; on abandonne donc les vieux bâtiments aménagés sous la Révolution, pour des édifices conçus pour servir de prisons. Lebas élève la Petite-Roquette sur un plan radial, et la Ville envisage d'installer, sur le boulevard Mazas, une prison de type semi-circulaire.

# CHAPITRE III

#### ÉDIFICES PUBLICS DIVERS

L'enseignement primaire. — Grâce à la loi Guizot, votée en 1833, la Ville fait un grand effort pour l'instruction primaire. Les nouvelles écoles sont conçues pour abriter une salle d'asile (école maternelle) et un ouvroir pour les filles de treize à seize ans. Enfin, on ouvre les trois premiers collèges d'enseignement moderne: Turgot et Chaptal pour les garçons, l'école du passage Saint-Pierre pour les filles. Mais Paris reste en retard sur la province, malgré la création de 58 nouvelles écoles.

Les églises. — La période des églises de plan basilical s'achève avec Notre-Dame-de-Lorette et Saint-Vincent-de-Paul où Hittorff fait des essais de polychromie. Mais, vers la fin du règne de Louis-Philippe, Gau envisage le retour du style gothique, et commence l'église Sainte-Clotilde.

Les grandes écoles. — Un certain effort est fait pour les édifices scientifiques : l'École des beaux-arts est reconstruite par Duban; l'École normale supérieure s'installe rue d'Ulm et l'École des mines est agrandie par Duquesney. L'architecte Gisors double les salles de l'Observatoire et Letarouilly crée deux amphithéâtres au Collège de France. Quant à la fondation Du Sommerard, elle devient le musée de Cluny, près duquel on restaure les Thermes de Lutèce.

#### CHAPITRE IV

#### LES TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT

L'héritage. — Le gouvernement met fin aux entreprises de prestige; il achève la Madeleine, l'arc de triomphe de l'Étoile, le palais d'Orsay et le Panthéon, légués par l'Empire. Il continue le Palais-Bourbon et orne la place de la Concorde, comme l'avait prévu la Restauration.

Les nouveaux travaux. — Le palais du Luxembourg, l'Hôtel de Ville et le Palais de justice sont considérablement agrandis. Ce ne sont plus seulement des œuvres de gloire, mais aussi des travaux d'intérêt général. Seules, la colonne de Juillet et les fontaines monumentales, fort nombreuses (principalement celles de la Concorde, de Saint-Sulpice, du square Louvois, de Molière), forment la suite des travaux de tradition classique.

Les restaurations. — Autant par goût du gothique que par nécessité matérielle, on restaure des monuments anciens : la Sainte-Chapelle et Notre-Dame. Mais on crut nécessaire aussi de détruire Saint-Pierre-aux-Bœufs (dont le portail fut, toutefois, préservé) et les hôtels de la Trémoîlle et de Torpane.

Les travaux d'avenir. — La crainte d'une nouvelle invasion, comme celle de 1815, amène le gouvernement à ceinturer Paris de murailles et de forts, et par l'apparition du chemin de fer Rambuteau démontre sa clairvoyance; il installe les nouvelles gares loin du centre de Paris, afin de reporter les flots de voyageurs vers les barrières.

#### CONCLUSION

En 1848, la Ville n'avait résolu qu'une partie des difficultés. La gestion de Rambuteau avait été trop timorée pour être vraiment efficace. Mais il ne faut pas oublier que le crédit privé n'existait pratiquement pas et que ce n'est qu'en 1847 qu'on osa lancer l'idée d'un emprunt d'équipement.

Toutefois, le préfet avait posé les principes sur lesquels travailla par la suite Haussmann. S'il ne put pas les appliquer c'est, en partie, à cause des difficultés économiques qui l'obligèrent à rester sur ses gardes, en partie en raison de l'attitude du conseil municipal, protecteur des intérêts de quartiers, et en partie parce que, contrairement à Haussmann, Rambuteau n'eut pas toujours l'appui inconditionnel du pouvoir.

#### APPENDICES

Nomenclature des voies ouvertes, fermées ou dans lesquelles des travaux ont été effectués de 1830 à 1848.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

ALBUM DE PLANCHES

4430 - 1293 - 11 TV

a le mai es

and the Country of th

the 'se becommission and 'add given the selection of the best senting on the contention of the consent opposite of the content of the consent of the consent of the conent of the content of the cont

i weting it

managed at the description of the form of the damped in the formation of the first and the first and

The second of the second

ASSESSED TO SECURITION OF THE PARTY OF THE P